

Tri des déchets. Développer pour moins payer !

Déjà conséquent dans la région, le tri des déchets pourrait encore progresser. C'est en tout cas que le souhait du Sittom-mi, qui va s'y employer.

Responsable pour la région ouest de la société Éco-Emballages, Catherine Le Pober (assise), est venue présenter le nouveau dispositif incitatif en faveur du tri des déchets.



« Plus on triera les déchets et moins la facture pour la collecte des ordures ménagères augmentera ». Cette évidence a beau être répétée depuis des années, ils sont encore nombreux à ne pas prendre le temps de déposer leurs bouteilles de verres, leurs journaux ou encore leurs bouteilles en plastique, dans les bacs prévus à cet effet.

Fort heureusement, ce geste simple et citoyen fait tout de même partie du quotidien, pour une majorité des habitants de la région. Et les chiffres le prouvent. Alors qu'à l'échelle nationale, la moyenne des déchets triés est de 46 kg, par an et par habitant, elle dépasse légèrement les 65 kg, sur le territoire du Syndicat Intercommunal pour le transport et le traitement des ordures ménagères du Morbihan intérieur

(Sittom-mi) (1).

Cette région a beau appartenir à la catégorie des bons élèves, elle va aussi devoir faire des efforts pour satisfaire au nouvel objectif du Grenelle de l'environnement. Et celui-ci apparaît particulièrement ambitieux. « Le taux de recyclage qui est aujourd'hui de 63 % au niveau national va devoir être porté à 75 %, à l'horizon 2012 », explique Catherine Le Pober, responsable pour la région ouest, de la société Éco-Emballages (2).

Un dispositif d'aide plus incitatif

Dans les différentes communes de communes adhérentes au Sittom-mi, des actions sont régulièrement mises en place pour inciter les habitants à trier. Et dans ce domaine, la communication, effectuée notamment par les six

ambassadeurs du tri présents sur le secteur, apparaît essentielle.

Mais il y a sans doute plus, et mieux, à faire. Qu'il s'agisse de la mise en place d'une collecte sélective au porte à porte dans les zones urbaines ou d'une redevance incitative (chacun paye en fonction de sa production de déchets), des expérimentations devraient prochainement être lancées. De même, une réflexion sur la construction d'un centre de tri, dans ce secteur du centre Bretagne, devrait être engagée.

Au-delà de l'enjeu environnemental, l'aspect financier est loin d'être négligeable pour les collectivités. En effet, la société Éco-Emballages qui aide déjà financièrement les collectivités qui se sont lancées dans une politique de tri, va revoir ses barèmes dans un sens encore plus incitatif.

En atteignant ses objectifs, le territoire du Sittom-mi pourrait tout de même bénéficier d'un chèque supplémentaire de plus de 200.000 € ! Si cela ne fera pas forcément baisser la taxe sur les ordures ménagères, ça pourrait contribuer à ce qu'elle n'augmente pas trop...

Dominique Perrot

(1) Le Sittom-mi regroupe huit communes de communes: roi Morvan, Ploërmel, Locminé, Baud, Val d'Oust et de Lanvaux, Josselin, Saint-Jean-Brévelay, Pontivy, ainsi que la commune de Moréac. Au total, cela représente 101 communes et plus de 150.000 habitants.

(2) Créée en 1992, cette société a pour mission d'organiser, de superviser et d'accompagner le tri des emballages ménagers en France.

NOYAL-PONTIVY

Jeux traditionnels. 18 récompenses décernées

La confédération des jeux et des sports traditionnels de Bretagne (Falsab) organisait samedi, une fête de fin d'année. Les responsa-

